

Département
de
VAUCLUSE

Envoyé en préfecture le 01/04/2025
Reçu en préfecture le 01/04/2025
Publié le 03/04/2025
ID : 084-258400654-20250327-DLB03_2025-DE

SYNDICAT DES EAUX
DURANCE-VENTOUX
Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL

(Ajournement de la séance du 18 mars 2025 pour absence de quorum)

Nombre de membres en exercice : 7

Séance du 27 mars 2025

Nombre de membres présents : 6

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept mars à dix-sept heures trente, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président**.

Ont pris part à la délibération : 6

Présents

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), J. DAUMAS et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON), C. ROYER (LE THOR), D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Date de la convocation

19/03/2025

Excusé

Date d'affichage

19/03/2025

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON)

Objet de la délibération n° 03-2025

Approbation du procès-verbal de la séance du 05 février 2025

Pouvoir

Monsieur Luc MILLE a été nommé secrétaire

Délibération n° 1

Monsieur le Président soumet à l'approbation du Bureau le procès-verbal de la séance du 05 février 2025 et demande aux délégués s'ils ont des observations à formuler.

LE BUREAU

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

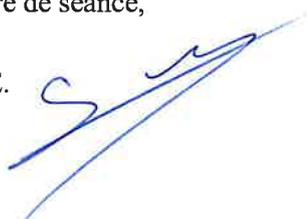
APPROUVE le procès-verbal de la séance du 05 février 2025.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

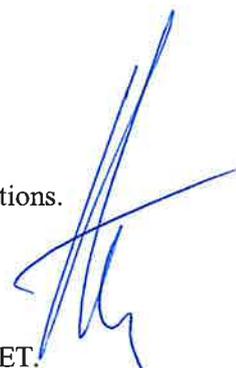
Le Secrétaire de séance,

Luc MILLE.



Le Président,

Gérard DAUDET.



DLB03-2025

Département
de
VAUCLUSE

SYNDICAT des EAUX
DURANCE-VENTOUX
Siège : 29, Chemin du Pont – Les Iscles – CHEVAL-BLANC

EXTRAIT du REGISTRE du SYNDICAT

BUREAU SYNDICAL
(Ajournement de la séance du 18 mars 2025 pour absence de quorum)

Séance du 27 mars 2025

Nombre de membres en exercice : 7

L'an deux mil vingt-cinq et le vingt-sept mars à dix-sept heures trente, le Bureau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur Gérard DAUDET, Président**.

Nombre de membres présents : 6

Présents

Ont pris part à la délibération : 6

Pour : 6

Contre : 0

Abstention : 0

F. BOREL (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LUBERON MONTS DE VAUCLUSE), J. DAUMAS et L. MILLE (COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'APT LUBERON) C. ROYER (LE THOR), D. SERRE (L'ISLE-SUR-LA-SORGUE)

Date de la convocation

19/03/2025

Excusé

Date d'affichage

19/03/2025

F. PESCHIER (COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND AVIGNON)

Objet de la délibération n° 04-2025

Avoir technique

Pouvoir

Monsieur Luc MILLE a été nommé secrétaire

Délibération n° 2

LE BUREAU

VU la délibération du Comité syndical n° 27-2020 en date du 8 septembre 2020 ;

OUÏ l'exposé de Monsieur le Président ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ACCORDE l'avoir technique suivant :

SCI RENARDS PATRIMOINE

L'ISLE-SUR-LA-SORGUE

34 m³

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Certifié conforme au registre des délibérations.

Le Secrétaire de séance,

Luc MILLE.



Le Président,

Gérard DAUDET.

